

EDITO

Prévoir l'avenir
par Luc de Tassigny

Secrétaire Général de l'ANSF



Il paraît que notre planète Terre se réchauffe... Par contre je trouve que les éleveurs sont de plus en plus frileux... Il y a peut-être de quoi...?

Il y a maintenant un quart de siècle, le directeur de l'UNIC de l'époque m'avait demandé de participer à une réunion pour organiser une expédition promotionnelle et commerciale aux Etats-Unis. Il avait à cette occasion réuni quelques éleveurs de différentes régions qui avaient dans son esprit une certaine notoriété (pour ma part, j'aurais dit qu'ils avaient suivi l'expression « pignon sur rue » mais la rue était une impasse, vous comprendrez pourquoi).

Ils étaient pour certains responsables et peut-être même présidents... Il s'agissait, dans l'esprit du directeur, de monter une « opération » aux Etats-Unis et d'aller à cette occasion s'ouvrir de nouveaux débouchés. Il s'agissait de Tampa. A la mine des participants socioprofessionnels de cette réunion, et à leurs airs méfiants et dubitatifs, j'ai vite compris que cette démarche, dans leur esprit était vouée à l'échec... Parce que trop nouvelle et bousculant leurs habitudes et surtout qui n'allait pas dans leurs intérêts personnels. L'idée, la démarche a quand même abouti. L'UNIC ayant fait appel à de nouveaux partenaires, plus téméraires, conquérants, « plus en avant », qui ont répondu favorablement à cette initiative. Il s'agissait de : Arnaud Evain qui a fourni le cheval correspondant du nom de Lancelot du Manoir (par Turner, ps), le groom tout désigné était Eric Nègre et le cavalier Michel Robert.

Je trouve que ces jeunes gognards de l'époque qui ne connaissaient, bien sans faute, le résultat ont réussi puisque cette petite prise de risque leur a permis d'arriver là où ils sont aujourd'hui, de modestes talents amateurs ils sont devenus de vrais et grands professionnels. Cette anecdote montre à quel point une certaine catégorie de soit-disant responsables (que j'appellerai des Barons) s'enferme, s'assoie sur ses prérogatives et ne veut pas se mouiller, encore moins faire avancer les choses pour le bien commun. Il est toujours facile de combattre ce qui existe quand ça ne va pas dans vos « propres » intérêts... et faire partie ainsi des individualistes qui « encouragent » la division (dixit Marianne Dutoit).

Depuis, je me méfie beaucoup des « forts à bras », des « forts en gueule » et des « faux frères » de ceux qui tirent le miroir aux alouettes et qui deviennent quand ils sont aux affaires des épouvantails à moineaux. Ils n'ont qu'une idée : casser ce qui existe plutôt que de faire comprendre aux gens qui les ont élu que demain ne sera plus jamais comme hier. Par exemple les pouvoirs publics qui décidaient pour nous et gèraient notre patrimoine génétique se retirent pour nous laisser prendre notre destinée en main. Il est donc obligatoire et naturel pour les responsables censés d'aujourd'hui d'amener nos mandants à comprendre qu'avant d'avoir des résultats, il faut s'investir concrètement et financièrement pour pouvoir lutter de manière efficace contre la concurrence étrangère. Beaucoup trop des individus qui composent notre filière ressemblent aux mantes religieuses qui se nourrissent des échecs des autres et savent retourner leur veste quand le portefeuille commande.

Je trouve que le terme « prime » ne convient pas toujours au monde économique actuel. Il a un côté dévalorisant et réducteur pour celui qui la touche. Le ministre et ses services qui les attribuent ont l'impression d'avoir aidé celui qui la perçoit... On récompense ainsi un électeur potentiel. Par contre j'aime mieux avoir gagné un prix dans une manifestation, avoir vendu mon produit pour un prix. J'éprouve le sentiment d'avoir investi et travaillé pour me rémunérer et m'encourager à faire naître de bons Selle Français. Je conseille donc aux frileux, pour se réchauffer, de courir vers de nouveaux marchés, en France et à l'étranger avec un état d'esprit nouveau pour redonner confiance aux acquéreurs. Vendre au prix juste et ne pas faire de mauvais coup...

En conclusion, la meilleure façon de prévoir l'avenir c'est de le créer.

FOCUS



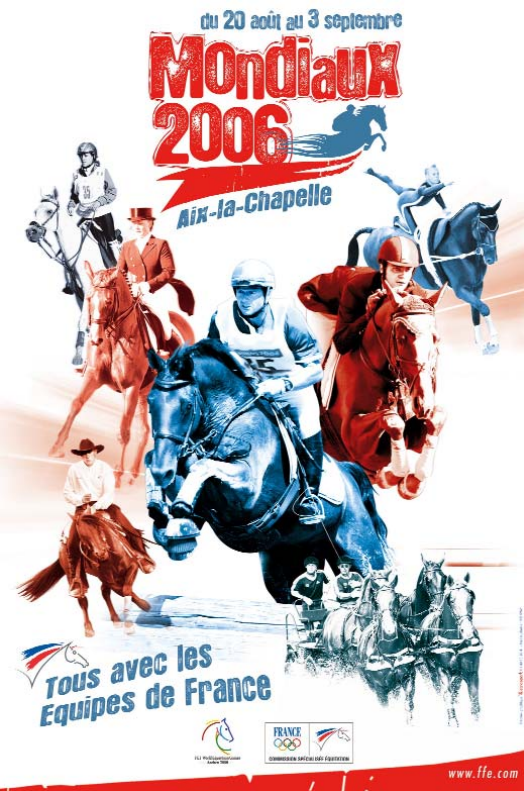
Le Selle Français s'affiche aux Jeux Mondiaux

Le Club France voit de nouveau le jour. Alors que les Jeux Mondiaux d'Aix la Chapelle s'ouvrent, l'union fait la force. Comme ce fut le cas par le passé en 2002 aux Jeux Mondiaux de Jerez, puis aux Championnats d'Europe, les principales institutions s'unissent pour offrir au public un espace exclusivement dédié aux équipes de France et à l'ensemble de la filière française du cheval de sport.

Ainsi, du 20 août au 2 septembre seront réunis les Haras nationaux, la Fédération Française d'Equitation, l'Union Nationale Interprofessionnelle du Cheval, l'Ecole Nationale d'Equitation et bien entendu l'Association Nationale du Selle Français. Pas moins de 50m² seront aménagés pour permettre aux supporters, éleveurs, et cavaliers tricolores de se retrouver et d'échanger. Mais ce sera aussi l'occasion de montrer au reste du monde l'étendue des savoir-faire hexagonaux en matière de production et de valorisation de chevaux de sport. Rappelons que les Jeux Mondiaux mettent aux prises les cavaliers de 7 disciplines, ce qui représente

une grande diversité de chevaux aux aptitudes variées : endurance, attelage, reining, voltige et surtout dressage, concours complet et saut d'obstacles. La France avait ramené en 2002 7 médailles dont 4 en or. La plus marquante fut sans nul

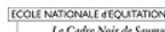
doute celle par équipe en saut d'obstacles obtenue grâce à quatre étalons Selle Français. Un résultat atteint par la mobilisation de la filière, de l'éleveur au cavalier, en passant par le propriétaire, le centre équestre, les supporters, bref tous ceux qui font vivre quotidiennement toute une filière économique et agricole. Leurs efforts sont une nouvelle fois récompensés puisque de nombreux Selle Français vont fouler les belles installations du stade d'Aix la Chapelle.



Vous en saurez plus en vous rendant page 2.

Au programme

Le SF s'affiche aux JEM	p.1
Les SF qualifiés pour les JEM	p.2
Grande Semaine :	
opération commerciale SF	p.3
Règles d'immobilisation des chevaux de selle	p.4
Tapis & polos disponibles	p.5
Pensez à inscrire vos juments	p.5
Chtp de France des 3 ans hongres et femelles	p.6
Règlement du Chtp de France des 3 ans	p.10



PROMOTION

Au total ce sont près de 20 chevaux de race Selle Français qui prendront part aux différentes épreuves des Jeux Equestres Mondiaux 2006. 13 sous couleurs françaises, probablement une dizaine sous couleurs étrangères pour les plus représentatifs. La preuve que le SF continue de plaire aux cavaliers du monde entier et sait répondre aux exigences du haut niveau. N'ayant pas de certitudes sur les noms des SF sous selle étrangère, nous vous proposons ci-après un portrait de ceux défendant les couleurs hexagonales.

Saut d'Obstacles

First de Launay SF

Étalon - Alezan - 13 ans

Par *Laudanum ps* et *Jolie de Thurin sf* par *Quastor sf*



Naisseur : MM. Yves et Jean-Luc Thouenon.

Propriétaire : Les Haras nationaux.

Cavalier : Florian ANGOT (FRA).

Palmarès : en 2006, vainqueur de la Coupe des Nations de Gijon, 5e du Grand Prix Coupe du Monde de Bordeaux, 4e du Grand Prix du CSI**** de Sheffield. Membre de l'équipe de France aux JO d'Athènes 2004 et aux Championnats d'Europe de San Patrignano 2005

Père de :

Flipper d'Elle SF

Étalon - Bai - 13 ans

Par *Double Espoir sf* et *Pavlova des Malais*



sf par *Jalisco B sf*

Naisseur : Alexis PIGNOLET.

Propriétaire : Les Haras nationaux.

Cavalier : Laurent GOFFINET (FRA).

Palmarès : en 2006, vice champion de France Pro1, vainqueur de la Coupe des Nations de Gijon, du Grand Prix CSI**** de

Deauville, 9e du Grand Prix CSIO**** de La Baule. Membre de l'équipe de France aux Championnats d'Europe de San Patrignano 2005.

Père de :

Galet d'Auzay SF

Hongre - Alezan - 12 ans

Par *Leprince de Thurin sf* et *La Cour d'Auzay sf* par *Double Espoir sf*



Naisseur : Christina DE MAUPEOU.

Propriétaire : EURL Michel Robert.

Cavalier : Michel ROBERT (FRA).

Palmarès : en 2006, vainqueur de la Coupe des Nations de Gijon, 2e de la Coupe des Nations de Rotterdam, 6e du Grand Prix CSIO**** de La Baule4e du Grand Prix CSI**** d'Arezzo.

Concours complet

Espoir de la Mare SF

Hongre - Bai - 14 ans

Par *What A Joy ps* et *Touraine du Fresne sf* par *Ukase sf*

Naisseur : Raymond GOURDEL.



Propriétaire : Christophe Dubois.

Cavalier : Jean TEULERE (FRA).

Palmarès : Champion du Monde individuel en titre (Jerez 2002), Champion Olympique par équipe en titre (Athènes 2004). En 2006, vainqueur du CIC*** de Vittel et du CIC** de Saumur, vainqueur de la 1A de Jardy.

Expo du Moulin SF

Hongre - Bai - 14 ans

Par *Royalme (BE) sf* et *Madame Christelle ps* par *Air de Cour ps*

JEUX MONDIAUX

LES SELLE FRANÇAIS SÉLECTIONNÉS



Naisseur : Bruno THOMAS.

Propriétaire : Arnaud et Jean Boiteau.

Cavalier : Arnaud BOITEAU (FRA).

Palmarès : vice champion du monde par équipe en titre (Jerez 2002), Champion Olympique par équipe en titre (Athènes 2004). En 2006, 2e du CIC*** de Vittel, 3e du CIC*** Coupe du Monde de Fontainebleau.

Galan de Sauvagère SF

Hongre - Gris - 12 ans

Par *Joly Jumper sf* et *Douce Julia ps* par *Julius Caesar ps*



Naisseur : Michel LEROY.

Propriétaire : Monique Girard-Claudon.

Cavalier : Nicolas TOUZAIN (FRA).

Palmarès : Champion Olympique par équipe aux JO d'Athènes 2004, 8e en individuel, Champion d'Europe individuel à Punchestown en 2004, 2e par équipe. En 2006, 4e du CIC*** de Vittel.

Ou Hildago de Lile SF

Hongre - Bai - 11 ans

Par *Uri du Longbost sf* et *Triolina ps* par *Trio ps*



(suite page 2)

Naisseur : Clarisse LEBRUN.
Propriétaire : Monique Girard Claudon.
Cavalier : Nicolas TOUZAIN (FRA).
Palmarès : vice champion d'Europe par équipe 2005. En 2006, 2e du CIC*** Coupe du Monde de Fontainebleau, 3e du CCI*** de Saumur, vainqueur des 1A de Tartas, Fontainebleau et Pompadour.

Green Goblin SF
 Hongre - Bai - 12 ans
Par Le Nain Jaune ps et Lisette sf par Adagio sf



Naisseur : Maurice REY.
Propriétaire : Ministère de la Défense.
Cavalier : Didier WILLEFERT (FRA).
Palmarès : 4e du CCI*** de Strzegom (POL), 10e du CCI*** de Saumur.

Dressage

Diabolo St Maurice SF
 Hongre - Alezan - 15 ans
Par Plein d'Espoirs IV sf et Orange de Norville sf par Et Hop aa
Naisseur : Désiré TRAVERT.
Propriétaire : Garde Républicaine.
Cavalier : Hubert PERRING (FRA).
Palmarès : 6e du Grand Prix Spécial du CDIO*** de Saumur, vainqueur du Grand Prix Spécial et de la RLM Kür de Marcq en Baroeul. Seul représentant français du dressage aux Jeux Mondiaux de Jerez 2002, Champion de France 2005.



Idefix de Braize SF
 Hongre - Alezan rubican - 10 ans
Par Laeken sf et Sirina sf par Grand Veneur sf
Naisseur : Alexandre BOYER.
Propriétaire : Patrick Andreani.
Voltigeur : Nicolas ANDREANI.

Voltige

Farceur Brécéen SF
 Hongre - Bai - 13 ans
Par Thurin sf et Une Fleur V sf par Nantoung sf
Naisseur : Roger PETITPAS.
Propriétaire : Les Haras nationaux.
Voltigeur : Mathias LANG (FRA).

Farmer du Tertre SF
 Hongre - Bai foncé - 13 ans
Par Livarot sf et Tiphaine du Hamel sf par Fend L'Air sf
Naisseur : Alain BOURDON.
Propriétaire : Yvon Delaire.
Voltigeuse : Maurine WEBER (FRA).

GRANDE SEMAINE DE FONTAINEBLEAU DÉBARQUEMENT SELLE FRANÇAIS !

Fidèle parmi les fidèles, l'ANSF est de nouveau présente à la Grande Semaine de Fontainebleau. Avec cette année une grande nouveauté : une opération commerciale d'envergure autour du Selle Français. 30 chevaux sont ainsi proposés à la vente durant les 9 jours de l'événement.

Preuve si l'en est de l'engagement de l'ANSF au service des éleveurs et de ses adhérents, cette opération à vocation commerciale est une première. 30 chevaux âgés de 3 à 7 ans sont ainsi identifiés et proposés aux acheteurs potentiels. Car la Grande Semaine de l'Élevage attire de nombreux investisseurs, tant français qu'étrangers. Les différentes compétitions ainsi que les événements connexes telles que les ventes Fences génèrent un environnement propice aux transactions.

L'ANSF a choisi délibérément de profiter de cette opportunité afin de permettre aux éleveurs de montrer leurs produits. Les chevaux du catalogue répondent à un certain nombre de critères : être âgés de 3 à 7 ans

(10% pouvant avoir plus de 7 ans), avoir effectué au moins la moitié du nombre maximum autorisé de parcours SHF (excepté pour les 3 ans), être inscrits sur la liste des chevaux de sport. Des tarifs ont été négociés avec la SHF, organisatrice de la manifestation. Ces frais (boîte, paille, location carrière ou obstacles, personnel de paddock) sont à la charge du propriétaire, à l'exception de la communication.

En effet, l'ANSF finance l'ensemble de la communication autour de l'opération : catalogue des chevaux à vendre, annonces sur Radio Grand Parquet, communiqués de presse, etc. Car lors d'un tel événement, la multitude des messages diffusés oblige à

PROMOTION



Opération commerciale Grande Semaine de l'Élevage

s'imposer pour espérer attirer l'attention du public et des professionnels.

Pour les chevaux inscrits, il est fortement conseillé aux propriétaires de se doter de photos et de vidéos afin de pouvoir les montrer aux acheteurs. **Pour tout renseignement concernant cette opération, contactez l'ANSF au 01.46.12.34.02.**

PROMOTION



La fin de l'été demeure une période intense pour l'ANSF. Non contente d'assurer une présence aux **Jeux Equestres Mondiaux** d'Aix La Chapelle (20 août au 3 septembre en Allemagne) via le Club France (Benoît Chaigne, directeur technique, et Patrick Clérin, chargé de l'international, s'y relaieront), **l'ANSF tiendra un stand lors de la Grande Semaine de Fontainebleau**. Dès le 26 août, sur la butte des éleveurs dominant le mythique terrain du Grand Parquet, l'équipe ANSF accueillera public et adhérents. Informer, expliquer, aider, autant de missions normales et indispensables auprès des éleveurs mais aussi des acheteurs potentiels de chevaux Selle Français. Forte d'une organisation désormais plus efficace, l'ANSF va ainsi proposer quelques petits "PLUS" qui satisferont les plus exigeants : mise à disposition de documentations en français et en anglais, vente de stud-books et produits dérivés, conseils sur l'achat et la reproduction, inscription des chevaux SF à vendre sur la base commerciale et consultation des poulinières inscrites au programme d'élevage SF, la liste est longue. Le coeur de ce dispositif : l'opération commerciale spéciale 'Grande Semaine'.

Ces fameux 30 chevaux SF de 3 à 7 ans mobiliseront à eux seuls l'attention. Jugez plutôt :

- l'ANSF assure la promotion des chevaux à vendre : un catalogue, envoyé aux correspondants internationaux de l'ANSF, aux contacts étrangers et aux clients du Pôle National de Promotion du SF, mis à disposition sur le stand ANSF.

- la base SF à vendre sur www.sellefrançais.fr sera consultable et contiendra notamment les 30 chevaux de l'opération.

- les chevaux inscrits à l'opération commerciale bénéficieront d'un enregistrement immédiat et gratuit pendant un mois dans cette base.

- l'ANSF rédigera et diffusera des communiqués de presse aux journalistes présents.

Sur le terrain, les efforts de l'ANSF redoubleront d'intensité :

- un accueil personnalisé des clients sera assuré sur le stand.

- ces derniers seront accompagnés pour voir les chevaux lors de leurs parcours et dans leur box

- une fiche descriptive du cheval sera remise permettant de savoir où et quand il passe dans les épreuves.

- les rendez-vous visant à présenter le cheval seront regroupés afin d'optimiser la logistique et de permettre au propriétaire d'économiser.

- un essai au Pôle National de Promotion sera même envisageable après la Grande Semaine pour les chevaux participant aux finales 5 et 6 ans.

- l'ANSF garantit la transparence et la sécurisation des transactions grâce à des mesures simples : un prix fixé de gré à gré, un

GRANDE SEMAINE DE FONTAINEBLEAU (SUITE)

L'ANSF SUR TOUS LES FRONTS

règlement immédiat du cheval à l'éleveur, un règlement séparé des 5% de frais de vente à l'ANSF et enfin un règlement séparé des frais de courtage éventuels

Bien entendu, chaque transaction donnera lieu à l'établissement d'un contrat de vente selon le modèle présenté en juin dernier et validé par un collège d'experts. Garantie du



contrat de vente préservant les intérêts du vendeur et de l'acheteur.

Si certains s'interrogeaient sur la volonté de l'ANSF et de ses élus d'aider les éleveurs à mieux commercialiser leurs produits, voici quelques arguments parlant d'eux mêmes. L'émulation provoquée par cette opération ne pourra qu'être bénéfique à la filière du cheval de sport et du Selle Français en particulier. Une association au service de ses adhérents, voilà le credo d'une ANSF dynamique bien décidée à montrer que c'est en occupant le terrain que le SF retrouvera les faveurs du marché.

JURIDIQUE LES RÈGLES D'IMMOBILISATION DES CHEVAUX DE COURSE ET DE SELLE

CHANGENT (Extrait du Flash Info de la FNC n°51 daté du 26 juillet 2006)

" Le ministre délégué au Budget vient de modifier la règle fiscale applicable à l'immobilisation des chevaux de course ou de selle (c'est à dire prédisposés à pratiquer ces disciplines au regard de leur parenté et d'un pedigree établis par le stud-book de la race) (...) Rappelons que jusqu'à présent pour les entreprises imposées au titre des bénéfices agricoles, seuls pouvaient être immobilisés les chevaux de course, de concours, de traits et de reproduction. Par tolérance l'administration fiscale avait admis l'immobilisation des chevaux de selle affectés aux activités des centres équestres.

Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005, les exploitants sont autorisés à porter les chevaux dans un compte d'immobilisation dès la date de leur naissance. En pratique, la valeur du cheval sera comptabilisée dans la catégorie

des immobilisations en cours jusqu'à la clôture du 1er exercice puis transférée dans un compte d'immobilisation à compter du 1er jour de l'exercice suivant, date qui marque le point de départ de la constatation d'amortissements. En conséquence, le délai de deux ans prévu en matière de plus-value pour déterminer le taux réduit d'imposition des bénéfices sera décompté à partir de la date de naissance. Il sera également admis que, dès lors que les chevaux figurent en immobilisation en cours, les plus-values réalisées au cours de l'exercice de naissance puissent bénéficier des dispositions prévues à l'article 151 septies du Code Général des Impôts (exonération des plus values professionnelles).

Enfin, les chevaux de course ou de selle pourront être amortis sur 3 années dans la mesure où cette

durée sera retenue en comptabilité. Cette mesure sera également applicable aux chevaux de course ou de selle affectés à la reproduction.

A titre dérogatoire, les animaux inscrits à l'actif de l'entreprise à compter du 1er janvier 2004, pourront faire l'objet d'une dotation exceptionnelle aux amortissements au titre du premier exercice non clos afin de déterminer une valeur nette comptable en adéquation avec le rythme d'amortissement précité.

Les exploitants conservent la faculté d'inscrire en stocks les équidés acquis ou nés. Dans ce cas, les produits et les charges correspondantes concourent à la détermination du résultat d'exploitation taxable dans les conditions de droit commun."

PRODUITS DÉRIVÉS

TAPIS ET POLOS SONT DISPONIBLES !



Dans le cadre de sa stratégie de marque "Selle Français", l'ANSF a lancé une gamme de produits dérivés. Après les traditionnelles chemises et casquettes, voici qu'arrivent les polos. Résolument modernes, sous influence sports co', avec un air de polo de rugby, ces nouveaux venus s'adressent aussi bien aux amoureux du Selle Français qu'aux amateurs de mode sportswear. Ils sont disponibles en différentes tailles (S, M, L, XL et XXL) au prix de 51 € pour les adhérents (65 € pour les non adhérents, 39 € le polo par lot de 50 commandé par les associations régionales). Ces prix ne comprennent pas les frais de port. Rappelons également que le tapis brodé "SF" des deux côtés est disponible au tarif unitaire de 45 € (56 € pour les non adhérents). Pour les commander, appeler au 01.46.12.34.01 ou envoyez un e-mail à info@sellefrancais.fr.

PROMOTION



PROGRAMME D'ÉLEVAGE

PENSEZ À INSCRIRE VOS JUMENTS

Mieux vaut deux fois qu'une ! Souvenez-vous, il y a un peu plus d'un an, l'ANSF, votre association de race, lançait une vaste opération d'inscription des juments reproductrices au programme d'élevage. Cette démarche, rendue obligatoire par décision des Haras nationaux, soutenus par le Ministère de l'Agriculture, consiste

reçu pour chacune de ses juments inscrites un dossier reprenant sa classification génétique, sa description morphologique et sa fiche SIRE. Le succès de l'opération ayant dépassé les estimations initiales, certain(e)s reçurent leur(s) dossier(s) en fin d'année 2005. Aujourd'hui, le retard est depuis longtemps rattrapé. Et les inscriptions continuent d'arriver à l'ANSF. Pas moins de 3700 juments sont désormais inscrites. Toutefois, nous tenons à rappeler aux retardataires l'importance de ce geste. **Pourquoi le faire ? 3 bonnes raisons :** 1/ les juments inscrites au programme d'élevage figurent dans la base commerciale ANSF sur le site Internet



pour les éleveurs à inscrire leurs poulinières Selle Français auprès de l'ANSF afin que celles-ci puissent toujours participer aux concours d'élevage et surtout, bénéficier des primes (modèle et allures, PACE, etc.). Moyennant 150 € (**100 € pour les adhérents**), chaque éleveur a

www.sellefrancais.fr. 2/ les juments peuvent bénéficier des opérations spéciales ANSF comme la détection des poulains mâles par exemple. 3/ Les juments peuvent participer aux concours de poulinières et leur propriétaire toucher les différentes primes (PACE notamment).

ELEVAGE

N'attendez plus ! Téléchargez le bulletin d'inscription sur Internet www.sellefrancais.fr / rubrique élevage / Programme d'élevage ou demandez le auprès de l'ANSF (contact : **Clémence Jourlin** – 01.46.12.34.01), puis renvoyez le accompagné d'un chèque de 100 € par jument (150 € pour les non adhérents) à l'ordre de l'ANSF. Le tout pour une inscription A VIE !

FLASH
ALBIN III SF
ABSENT DES JEM

Le Selle Français Albin III (par Hidalgo de Riou et Prim Lady ac par Le Potelet ps) ne participera pas aux Jeux Equestres Mondiaux d'Aix La Chapelle. Son cavalier, l'italien Juan Carlos Garcia, s'est fracturé le bras et ne peut donc honorer sa sélection. Rappelons que ce cheval né chez Joëlle Idoux (St Médard en Moselle) fut l'une des révélations de ces dernières années. Vainqueur du Grand prix Coupe du Monde de Bordeaux 2006, 4e de la finale de la Coupe du Monde de Kuala Lumpur, il termina 6e individuel du Championnat d'Europe 2005. Pilier de l'équipe italienne depuis 3 ans, Albin III SF manque malheureusement ce qui devait être son dernier grand rendez-vous international. Souhaitons qu'il poursuive encore quelques temps pour nous offrir ces parcours dont il a le secret.



CONCOURS

EVENEMENT

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 3 ANS HONGRES ET FEMELLES

La nouvelle formule adoptée depuis 2004 avait connu un immense succès en 2005. Grâce à une sélection de 80 prétendants homogènes et aux lauréats d'un niveau très relevé, les 3 ans Selle Français avaient conquis un public pourtant plus habitué aux performers de 4/5/6 ans. Pour 2006, l'ANSF renouvelle l'opération avec la tenue les 31 août et 1er septembre du Championnat de France hongres et femelles des 3 ans SF. Qui succèdera à la belle Olive Noire SF, Championne Suprême 2005 ?

Forte de l'audience recueillie lors de l'édition 2005, l'ANSF renouvelle sa confiance à la Grande Semaine de Fontainebleau pour organiser le Championnat de France des 3 ans, version hongres et femelles. Tandis que les mâles ont depuis longtemps conquis Saint Lô dans la Manche, les hongres et femelles semblent s'être bien acclimatés au terrain bellifontain. Le cru 2005 en est une preuve irréfutable : des lauréats d'un très bon niveau, une championne suprême incontestable, des éleveurs et propriétaires satisfaits et heureux de voir leurs efforts récompensés, un public sous le charme et une image positive et forte du Selle Français donnée aux professionnels et aux visiteurs étrangers, souvent nombreux au Grand Parquet.

Y participeront 70 chevaux de 3 ans qualifiés en région selon un quota prédéfini : 1 en Alsace et Limousin, 2 en Aquitaine,

Languedoc-Roussillon-PACA et Midi Pyrénées, 3 en Auvergne, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche Comté, Ile de France, et Poitou Charentes, 4 en Centre-Val de Loire, Lorraine et Rhône Alpes, 5 en Bretagne, Normandie (Le Pin) et Nord Pas de Calais Picardie, 7 en Pays de Loire, et 10 en Normandie (Saint Lô).

Quatre sections sont prévues : moins de 1m64, 1m65 à 1m67, 1m68 à 1m70, et plus de 1m70. Chaque cheval est jugé sur trois épreuves obligatoires (saut en liberté, modèle et allures), avec cette année un test optionnel de saut d'obstacles monté. Ce sera la première fois en France que l'on pourra observer de jeunes 3 ans à l'oeuvre. Une expérience qui vise à répondre aux exigences des acheteurs (disposer d'un cheval pratique, facile et prêt) et sera renouvelée à l'avenir si elle s'avère concluante. Pour cette raison, la note de cet atelier ne comp-

tera pas dans la note globale et n'influencera pas le classement final. Toutefois, un classement spécifique sera établi et donnera lieu à récompense et promotion. Trois critères ont été retenus : facilité d'utilisation / franchise, équilibre, et enfin le style. La disposition des obstacles a d'ores et déjà été déterminée : entrée au trot, barre au sol, croisillon, 9/10 mètres vertical à 0,80m, petit côté puis diagonale à main droite pour changer de main au trot, galop à gauche arrivé à la piste, vertical 0,50m, 17m environ, oxer 0,80x1x1m maximum. Loin d'être un véritable enchaînement de parcours, cette épreuve vise plus à montrer aux acheteurs les qualités de chaque cheval sous la selle.

Ci-après la liste des qualifiés par section.



N°	PROPRIETAIRE	CHEVAL	ORIGINES	NAISSEUR LIEU D'ELEVAGE
1.64 M ET AU-DESSOUS				
300	MME PATRICIA RAPPE 55 LANEUVILLE SUR MEUSE	PELUCHE DU FAUBOURG (SFA) F ALEZAN 1,57m BSO +15 (0,37)	ARPEGE PIERREVILLE MINUIT DU FAUBOURG Par APACHE D'ADRIERS	MME PATRICIA RAPPE 55700 LANEUVILLE SUR MEUSE
301	MLLE VALERIE BOURGEADE 12 ST AFFRIQUE	PEPITE DES SAGNES (SFA) F ALEZAN 1,60m	TWIST DES NOUES PETITE MOTHE (AA) Par CORTHAL (*AA*)	M. YVES CHRISTIAN BOURGEADE 23000 ST LAURENT
302	E.A.R.L. ELEVAGE DE L'ANGENARDIERE 37 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE	PAMELA DE COQUERIE (SFA) F BAI F. 1,60m BSO +27 (0,35)	HEARTBREAKER(NL) (KWPN) IVRESSE DE COQUERIE Par QUINIOU	M. RAPHAEL DULIN 50870 SUBLIGNY
303	DR.V FRANCOIS LUC BOMPY 77 NEMOURS	PATTE DE VELOURS (SFA) M ALEZAN 1,61m BSO +1 (0,29)	UP DE L'ILE CAPUCINE DU MAIRIN Par BRILLOSO	DR.V FRANCOIS LUC BOMPY 77140 ST PIERRE LES NEMOURS
304	MME ANNE-MARIE GAJA 42 PERREUX	PRIMADONNA DES VAVRES (SFA) F BAI 1,61m BSO +9 (0,30)	ROBIN II Z(DE) (HAN) HEMMY DES VAVRES Par QREDO DE PAULSTRA	MME ANNE-MARIE GAJA 42120 PERREUX
305	M. LUC PATEY 14 FUMICHON	PLATINE D'EGLEFIN (SFA) LNV F ALEZAN 1,61m BSO +13 (0,26)	GAVROCHE DE QUINCY FENSY DEBUNOUVIERE Par TENOR DE LA COUR	MLLE CLAUDINE DIGARD 14590 FUMICHON
306	M. ERIC JAWUREK 57 GROSTENQUIN	PUZZLE DU TY (SFA) M AL FON 1,61m BSO +6 (0,22)	JALEO DU DEFEY JOUeuse DE BLUES JYCA Par VOLTAIRE(DE) (HAN)	ELEVAGE DU TY 57660 GROSTENQUIN
307	S.C.E.A. ELEVAGE DE LA LOGE 44 COUFFE	PRIVILEGE DE LA LOGE (SFA) H ALEZAN 1,62m BSO +1 (0,34)	DOLLAR DU MURIER SYNFONY DE LA LOGE (SF.) Par KASHNEB (PS)	S.C.E.A. ELEVAGE DE LA LOGE 44521 COUFFE
308	MLLE CATHERINE HENRY 91 SAVIGNY SUR ORGE	PHEDRA DE SAVIGNY (SFA) F BAI 1,62m BSO +7 (0,34)	LE TOT DE SEMILLY JIRKA DE SAVIGNY (AA) Par ULTAN (AA)	MLLE CATHERINE HENRY 50680 CERISY LA FORET

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 3 ANS HONGRES ET FEMELLES (SUITE)

309	M. JEAN-MARIE CANTETEAU 85 CHAMPAGNE LES MARAIS	PIRONNIERE (SFA) F BAI 1,63m BSO +16 (0,29)	GAVROCHE DE QUINCY EVANJIKA PIRO Par PALADIN DES IFS	M. JEAN-MARIE CANTETEAU 85450 CHAMPAGNE LES MARAIS
310	DR.V MICHEL GUIOT 08 GRANDPRE	PEPITE DE TALMA (SFA) F BAI 1,63m BSO +18 (0,28)	CONTENDER(DE) (HOLST) JOYEUSE Par QREDO DE PAULSTRA	DR.V MICHEL GUIOT 08250 GRANDPRE
311	MME JENNIFER MERIOT 24 STE CROIX DE MAREUIL	PABLO DE MONTPLAISIR (SF. 22,15%) M ALEZAN 1,63m	TOY DE MAZIERE (SFA) CAN I D'IRVAL (AA) Par RUFFIAN (AA)	MME JENNIFER MERIOT 24340 STE CROIX DE MAREUIL
312	M. GILBERT VERSINO 60 LA NEUVILLE D AUMONT	PRESENCE DE NEUVILLE (SFA) F BAI 1,64m BSO +2 (0,37)	QUAT'SOUS DAPHNE DE NEUVILLE Par OBLIGEANT	M. FLORIAN LAMUDE 60790 LA NEUVILLE D AUMONT
313	S.C.E.A ELEVAGE DU JORET 50 LE MESNIL VILLEMAN	PERLE DU JORET (SFA) F ALEZAN 1,64m BSO +16 (0,33)	FIDELIO DU THOT DEESSE DU JORET Par SUPER DE BOURRIERE	M. JEAN-LUC MESNAGE 50450 LE MESNIL VILLEMAN
314	M. PASCAL SAUVAGE 52 ODIVAL	PISTACHE D'ODIVAL (SFA) F BAI 1,64m BSO +11 (0,38)	QUATOUBET DU ROUET CRISPIE D'ERABLE Par QUAND VIENS TU	M. PASCAL SAUVAGE 52800 ODIVAL
315	MME BEATRICE JOBARD 72 VIBRAYE	PERLERARE BELLONNIERE (SFA) F GRIS 1,64m BSO +13 (0,41)	PALADIN DES IFS SWANNY D'ALTENBACH Par GRAND VENEUR	MME BEATRICE JOBARD 72320 VIBRAYE
316	M. CLAUDE VERGNE 15 ST CHAMANT	PATOUCHE LESBARS (SFA) F ALEZAN 1,64m BSO +3 (0,36)	TROUPIER CHIPIE DE PLANCAT Par NELD'OR (AA)	M. CLAUDE VERGNE 15700 TOURNIAC
317	MLLE SYLVIE THOMAS 53 MEZANGERS	PERLE DE LANDETTE (SFA) F ALEZAN 1,64m BSO +17 (0,37)	DOLLAR DU MURIER FRAISE MELBA Par LE TOT DE SEMILLY	MLLE SYLVIE THOMAS 53600 MEZANGERS
318	MLLE BLANDINE JOURNAUX 36 MONTIPOURET	PANAY (SFA) F ALEZAN 1,64m BSO +7 (0,30)	FOU CHIN TREVIRA TOUTE BELLE DE MAI Par ALBERT DE VONGY(GB) (PS)	MLLE BLANDINE JOURNAUX 36230 MONTIPOURET
319	M. GEOFFROY SIGNORET 51 REIMS	PEPITE D'OZ (SFA) F BAI 1,64m BSO +12 (0,29)	DAMIRO B(NL) (KWPN) JAIPUR D'OZ Par QUALISCO III	M. GEOFFROY SIGNORET 51480 BELVAL SOUS CHATILLON
320	M. CHRISTOPHE BONNIN 85 ST CHRISTOPHE DU LIGNERON	PAGE DU CRAFORD (SFA) H ALEZAN 1,64m BSO +6 (0,36)	EXPERIO SURE D'ELLE Par LEPRINCE DE THURIN	M. PIERRE GUILLOU 44680 STE PAZANNE
321	MME LAURENCE DEBRA 51 FISMES	PLAY BOY DU NIRO (SFA) H BAI F. 1,64m BSO +8 (0,31)	CABDULA DU TILLARD JUMPIE D'AURELIE Par LOIC IV	M. NICOLAS DULION 44160 PONTCHATEAU
364	MME ISABELLE LE GOUIS 76 BLAINVILLE CREVON	PITCHOUNE DU GUERPRE (SFA) F NOIR PAN. 1,61m BSO + 14 (0,38)	CONCORDE (NL) BALLADE DE VAUBAN Par IN CHALA A	MME ISABELLE LE GOUIS 76116 BLAINVILLE CREVON
365	CLUB HIPPIQUE DE MANCY 39 LONS LE SAUNIER	PHELINE DE MANCY (SFA) F BAI 1,64m BSO + 4 (0,32)	LE CONDEEN JAHALDA EYBESS Par RYON D'ANZEX	CLUB HIPPIQUE DE MANCY 39000 LONS LE SAUNIER

1.65 M A 1.67 M

322	M. DANIEL RIQUIEZ 80 BEAUVAL	PEPYTE DE BEAUVAL (SFA) F ALEZAN 1,65m BSO +9 (0,32)	FOLAMOUR DU BOIS QUASSIA DE BEAUVAL Par BORIS DE VAUPTIN	M. DANIEL RIQUIEZ 80630 BEAUVAL
323	M. FRANCOIS DUFRENOY 80 FIENVILLERS	PRISCHKA DU CANDAS (SFA) F BAI 1,65m BSO +7 (0,26)	HAPPY VILLERS HISCHKA DU CANDAS Par BOLERO DE BRECEY	M. FRANCOIS DUFRENOY 80750 CANDAS
324	M. MICHEL GUENARD 01 LENT	PAMFOU GRAND CHAMP (SFA) H NOIPAN 1,65m BSO +9 (0,24)	JOLY FLY DES FORETS DIANE GRAND CHAMP Par QUATER DU BOURG	M. MICHEL GUENARD 01240 LENT
325	MME VERONIQUE LAURET 29 PLOUGASTEL DAULAS	PANTHER (SFA) F NOIPAN 1,65m	DE NIRO(DE) (HAN) JEMESIS Par VOLTAIRE(DE) (HAN)	MME SYLVIE TOURTOULOU 14140 ST GERMAIN DE MONTGOM-



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 3 ANS HONGRES ET FEMELLES (SUITE)

326	MME BENEDICTE NOGUES HERON 22 LANDEHEN	PACA DE BROCELIA (SFB) F BAI 1,65m BSO +18 (0,26)	NIRVANA V(NL) (KWPN) HAVANE DE LANGERS (SFA) Par SI TU VIENS (SFA)	S.A.R.L. LES MESNILS 35310 BREAL SOUS MONTFORT
327	E.A.R.L. ELEVAGE DE L'ANGENARDIERE 37 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE	PLAYBOY DE ROY (SFA) H BAI 1,65m BSO +11 (0,25)	ROBIN Z(DE) (HAN) CLE DE BOGUIN Par JASMIN	E.A.R.L. ELEVAGE DE L'ANGENARDIERE 37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE
328	M. STEPHANE GODARD 85 LES HERBIERS	POLKA DES PEUX (SFA) F BAI 1,65m BSO +22 (0,32)	CALVARO(DE) (HOLST) QUETTY ST PIERRE Par BRENNKE (PS)	M. STEPHANE GODARD 85500 LES HERBIERS
329	MLLE VALERIE BASOFSKI 35 ST MALO	POEME DES KATVENTS (SFA) H BAI 1,65m BSO +9 (0,31)	HELIOS DE LA COUR II CEZEMBRE Par SIR DU MANOIR	MLLE VALERIE BASOFSKI 35400 ST MALO
330	M. HUBERT GUTLEBEN 68 HORBOURG WIHR	PLAY BOY DE L'ILL (SFA) H ALEZAN 1,65m BSO +16 (0,39)	ROSIRE GIPSY DE L'ILL Par HIDALGO DE RIOU	M. HUBERT GUTLEBEN 68180 HORBOURG WIHR
331	MME ISABELLE CUPERLY 51 MOURMELON LE PETIT	PAIKAN DU CLOSEAU (SFA) H NOIPAN 1,65m	JOERIS(NL) (KWPN) KAVALA DU CLOSEAU Par GRIBALDI(DE) (TRAK)	MME ISABELLE CUPERLY 51400 MOURMELON LE PETIT
332	M. GEORGES ARNAUD 87 SAILLAT SUR VIENNE	PICOTINE DU LYS (SFA) F BAI F. 1,66m BSO +8 (0,36)	ELF D'OR FENOUILLE DU LYS Par QUARTALPHA	M. GEORGES ARNAUD 87720 SAILLAT SUR VIENNE
333	M. GERARD MORNEAU 59 FAMARS	PIN UP DE LA RONELLE (SFA) F GRIS 1,67m BSO + 13 (0,37)	ADELFO (SESF) DIRKA DE SERIEL Par LAMA DES LANDES	M. MAXIME MORNEAU 59870 MARCHIENNES
334	ELEVAGE DU TY 57 GROSTENQUIN	PACIFIC DU TY (SFA) M BAI 1,66m BSO +9 (0,28)	EMILION(NL) (KWPN) GRENOUILLE JYCA Par QUARTZ DU VALLON	ELEVAGE DU TY 57660 GROSTENQUIN
335	M. FRANCOIS DOLLE 80 AMIENS	POUSSY D'OL (SFA) F ALEZAN 1,67m BSO +7 (0,35)	VERDI ELSA DE GOUFFERN Par LIVAROT	M. FRANCOIS DOLLE 80000 AMIENS
336	STE FERMIERE DE PREUILLY 77 EGLIGNY	PALME DE PREUILLY (SFA) F BAI 1,67m	LANDO(DK) (DWB) HEBE DE LA BIGARDERIE Par TU VIENS DORVAL	STE FERMIERE DE PREUILLY 77126 EGLIGNY
337	G.A.E.C. DES ORCETS 70 MELINCOURT	PHEBE DES ORCETS (SFA) F BAI 1,67m BSO +12 (0,29)	DAMIRO B(NL) (KWPN) JESSIKA DES ORCETS Par STEW BOY	G.A.E.C. DES ORCETS 70210 MELINCOURT
1.65 M A 1.67 M				
338	G.A.E.C. DE L'AUMERAIE 50 ST AUBIN DE TERREGATTE	POMMONE DE LAUME (SFA) F BAI F. 1,67m BSO +17 (0,38)	ELAN DE LA COUR GERBOISE DE LAUME Par REVE D'ELLE	G.A.E.C. DE L'AUMERAIE 50240 ST AUBIN DE TERREGATTE
339	M. JACKY SAUVE 50 BACILLY	PHYTELLIA DU PLANT (SFA) F BAI 1,67m BSO +4 (0,37)	CAUCALIS DAYANA DU PLANT Par RIVAGE DU PONCEL	M. JACKY SAUVE 50530 BACILLY
340	M. LAURENT LACAZETTE 64 RONTIGNON	PLATINE D'OR (SFA) F ALEZAN 1,67m BSO +1 (0,35)	NARCOS II URABELLA D'OR Par MUTTIN D'AUBRY	M. MICHEL NOBLE 17130 ROUFFIGNAC
341	M. OLIVIER BIDET 50 ROUFFIGNY	PSYCHEE D'AVRIL (SFA) F NOIPAN 1,67m BSO +7 (0,35)	BOCAGE DE LONGANE ETOILE AU LUDE Par PAGE DE PAULSTRA	M. OLIVIER BIDET 50800 ROUFFIGNY
342	G.A.E.C. DE L'AUMERAIE 50 ST AUBIN DE TERREGATTE	PERLE DE LAUME (SFA) F BAI 1,67m BSO +15 (0,30)	GALION DE LAUME KERMESSE DE LAUME Par NARCOS II	G.A.E.C. DE L'AUMERAIE 50240 ST AUBIN DE TERREGATTE
343	M. JEAN ROUSSEL 16 CHABANAIS	PENELOPE FONROY (SFA) F ALEZAN 1,67m BSO +4 (0,26)	JARNAC DANAE DES CHAMPS (AA) Par ALBAN A (AA)	MME FLORENCE VAN HOENACKER 36120 ST AOUT
344	M. CLAUDE CORDUANT 70 FLEUREY LES FAVERNEY	PIVOINE DU TOUNEY (SFA) F BAI 1,67m BSO +15 (0,31)	DAMIRO B(NL) (KWPN) ELITA D'LA PIVOINE Par JALISCO B	M. CLAUDE CORDUANT 70160 FLEUREY LES FAVERNEY

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 3 ANS HONGRES ET FEMELLES (SUITE)

345	M. JEAN-MARIE GELEY	PRETTYWOMAN DE RAVEL (SFA)	ROSIRE	MME PRISCILLA POTTIER GLASER
	49 MOZE SUR LOUET	F ALEZAN 1,67m BSO +11 (0,34)	IFYOUPLEASE DE RAVEL Par BRAHMANN ST SIMEON	14330 SAONNET
346	M. JEAN-MARIE CANTETEAU	POMONNE LEAMAX (SFA)	ELF D'OR	MME LUCE BOSSE
	85 CHAMPAGNE LES MARAIS	F ALEZAN 1,67m BSO +7 (0,36)	COQUETTE DU ROC Par RUNGIS DES HALLES	85450 CHAMPAGNE LES MARAIS
347	MME CATHERINE BOUCHET	PERFECT DU CHALET (SFA)	CARANTILLY	MME CATHERINE BOUCHET
	42 MARCLOPT	M BAI F. 1,67m	ESPOIR DU CHALET Par ROMEO DE LA CERE (AA)	42210 MARCLOPT

1.68 M A 1.70 M

348	M. DENIS MICHEL	PERDY ESPOIR D'UNITE (SFA)	AVEC ESPOIR	M. JEAN LOREAU
	17 ST GERMAIN DE LUSIGNAN	F ALEZAN 1,68m BSO +5 (0,33)	UNITE DES COUTURES Par MONT D'OR II	17250 GEAY
349	M. GEORGES POLLET	PERLE DES BONNES (SFA)	BON AMI(BE) (SBS)	M. GEORGES POLLET
	01 VERSAILLEUX	F GRIS 1,68m BSO +11 (0,26)	FERGIE DES BONNES Par SHEYENNE DE BAUGY	01330 VERSAILLEUX
350	M. DANIEL BOYER	PALADINE DEBEY (SFA)	SHOGOUN II	M. DANIEL BOYER
	87 ST YRIEX LA PERCHE	F ALEZAN 1,68m BSO +8 (0,34)	ELISE DE SALVERT Par STEW BOY	87500 ST YRIEX LA PERCHE
351	M. ALBERT LAUNAY	PALEO DE LA CAVEE (SFA)	VERDI	MME YVETTE LAUNAY
	50 LA LANDE D AIROU	H ALEZAN 1,68m BSO +10 (0,36)	HAUTESSE LANDAISE Par QREDO DE PAULSTRA	50800 LA LANDE D AIROU
352	G.A.E.C. DE L'AUMERAIE	PRINCESSE DE LAUME (SFA)	GENTLEMAN PLATIERE	G.A.E.C. DE L'AUMERAIE
	50 ST AUBIN DE TERREGATTE	F NOIR 1,69m BSO +14 (0,34)	SOUMISE DU MANOIR Par IVEDAY (SF.)	50240 ST AUBIN DE TERREGATTE
353	M. JULIEN POTIER	PACHTOUN SEMILLY (SFA)	IVORY STAR	M. RICHARD LEVALLOIS
	16 BRIE	H AL CRL 1,70m BSO +14 (0,28)	CLEOPATRE NORMANDE Par RUSH DE SAINT ANNE	50680 COUVAINS
354	M. REMY LEJUEZ	PROUESSE DE LA VALLEE (SFA)	QREDO DE PAULSTRA	M. REMY LEJUEZ
	50 COUVILLE	F ALEZAN 1,70m BSO +8 (0,39)	CORA D'UN SOIR Par SOCRATE DE CHIVRE	50690 COUVILLE

1.71 M ETRE ET PLUS

355	S.A.R.L. FANTASIE	PARADE A LA COUR (SFA)	DIAMANT DE SEMILLY	M. RAOUL REGNAULT
	13 AIX EN PROVENCE	F NOIPAN 1,72m BSO +20 (0,33)	L'HISTOIRE DE LA COUR Par SI TU VIENS	50620 TRIBEHOU
356	MME ALIETTE FORIEN	PUMBA (SFA)	DOLLAR DU MURIER	MME AGNES RIBARD
	61 NONANT LE PIN	F BAI 1,71m BSO +12 (0,39)	RUMBA III Par BRILLOSO	14140 NOTRE DAME DE COURSON
357	M. JEAN-LOUIS LENOURY	PARADE DE CELLAND (SFA)	DIAMANT DE SEMILLY	M. DANIEL DEGRENNE
	50 ST FROMOND	F ALEZAN 1,71m BSO +19 (0,38)	BELLE GAUDINIERE Par ARTICHAUT	50370 LE PETIT CELLAND
358	M. PIERRE HENRIOT	PIA DU PERRON (SFA)	JAGUAR MAIL	M. PIERRE HENRIOT
	70 LARIANS ET MUNANS	F BAI 1,72m BSO +10 (0,27)	HELICE DE CAUQUIGNY Par KING'S ROAD (PS)	70230 LARIANS ET MUNANS
359	M. NICOLAS SCHNEEGANS	PALME D'OR (SFA)	ELF D'OR	M. ALBERT LEBRUN
	35 COMBOURG	F BAI 1,73m BSO +12 (0,33)	ERMINE D'OR II Par JALISCO B	35350 ST MELOIR DES ONDES
360	MME PATRICIA RAPPE	PEROS DU FAUBOURG (SFA) LNV	VERDI	MME PATRICIA RAPPE
	55 LANEUVILLE SUR MEUSE	M ALEZAN 1,73m BSO +8 (0,35)	EROS DE L'ANGER Par LIVAROT	55700 LANEUVILLE SUR MEUSE
361	MME FRANCOISE VANDERMEERSCH	PETILLANTE DU LOIR (SFA)	QREDO DE PAULSTRA	MME KARINE VANDERMEERSCH
	76 ANGERVILLE L ORCHER	F BAI 1,74m BSO +7 (0,40)	BELLEVUE D'ELLE Par MUGUET DU MANOIR	76280 ANGERVILLE L ORCHER
362	E.A.R.L. MAUBAN	POIVRE VERT (SFA)	ROYAL FEU	E.A.R.L. MAUBAN
	77 CRISENOY	H BAI F. 1,75m BSO +11 (0,41)	SYMPHONIE VERTE Par JALISCO B	77390 CRISENOY
363	E.A.R.L. ELEVAGE DE L'ANGENARDIERE	PRINCESSE DE ROY (SFA)	CALVARO(DE) (HOLST)	E.A.R.L. ELEVAGE DE L'ANGENARDIERE
	37 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE	F BAI 1,76m BSO +18 (0,33)	DORINE DU ROZEL Par REVE D'ELLE	37390 LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES 3 ANS
HONGRES ET FEMELLES (SUITE)**

LE PROGRAMME

(Extrait du règlement des concours d'élevage 2006)

Les chevaux sont jugés sur 3 épreuves :

- Aptitude à l'obstacle.
- Allures.
- Modèle.

A) PRÉSENTATION À L'OBSTACLE EN LIBERTÉ
(coefficient 3)

Les chevaux seront présentés à l'obstacle dans un rond fixe de saut en liberté (appelé aussi rond d'Havraincourt). Ils seront présentés par une personne compétente désignée par l'A.N.S.F., mais resteront sous la responsabilité de leur propriétaire lors de cet exercice.

Le propriétaire ou son représentant est autorisé à entrer dans le rond, mais sans intervenir lors de la présentation qui, sur le plan technique, est placée sous l'autorité du jury.

Déroulement du test (environ 5 minutes) :

- . 2 ou 3 tours sans obstacle
- . Petit obstacle (50 cm), 2 ou 3 fois
- . Petit droit (80 cm), 1 ou 2 fois
- . Droit de 1,10 m maximum, 1 fois au moins
- . Oxer de 1,10 m X 1,20 m, 2 fois au moins,
- . Largeur 1,30 m

Chaque cheval ne franchira en tout que 4 obstacles (vertical et oxer) aux cotes maximales sauf avis du jury. L'obstacle est isolé, appelé et garni de palanques.

B) PRÉSENTATION MONTÉE, JUGEMENT DES ALLURES (coefficient 3)

La présentation montée se déroule par groupes de 3 chevaux. Chaque groupe est vu 15 minutes aux trois allures. Au cours de la présentation montée, des figures sont demandées telles que :

- . Grands cercles à chaque main.
- . Changements de main dans les diagonales.
- . Variation d'allures.
- . Galop aux deux mains.

Certains mouvements pourront être demandés individuellement.

C) PRÉSENTATION EN MAIN, JUGEMENT DU MODÈLE (coefficient 4)

Les modalités sont :

- Présentation en triangle.
 - Aide d'une autre personne souhaitable en tenue correcte.
- L'utilisation de moyens artificiels de présentation est interdite.

CLASSEMENTS

Un classement est établi au sein de chaque section. Il résulte de l'addition des notes obtenues dans chaque épreuve affectées des coefficients 4 pour le modèle, 3 pour les allures et 3 pour l'aptitude à l'obstacle. En cas de notes finales ex æquo, c'est la note de modèle sur 40 (avec 2 décimales après la virgule) qui sera prise en compte, puis la note allure sur 30 (avec 2 décimales après la virgule), et la note obstacle sur 30 (avec 2 décimales après la virgule) si cela est nécessaire.

**Les Journées
Selle Français
2006**

**Jumping international
St Lô**

**Vente aux enchères
NASH - St Lô**

**Championnat de France
Foals - 2 ans - 3 ans - Etalons
Le Pin - St Lô**

**23, 24 Sept - Le Pin
4 oct - Cabourg
12 au 15 Oct - St Lô**

**Concours poulinières
Cabourg**

RENSEIGNEMENTS
Tél: 01.48.12.34.00

Est déclaré champion Suprême, le cheval qui toutes sections confondues, a obtenu le plus de points sur l'ensemble des épreuves.

Le programme de l'édition 2006 se déroulera de la manière suivante :

- Jeudi 31 août de 14h à 19h : obstacle en liberté puis modèle.

- Vendredi 1er septembre

> matin : allures et saut monté (pas d'horaires pour l'instant ; affichage prévu le jeudi soir sur le stand ANSF).

> 14h : rappel général sur le spring garden.

> 15h : remise des prix aux 5 lauréats de chaque section sur le terrain du Grand Parquet.